

« Nous ne pouvons plus tolérer les coûts humains, écologiques et financiers des pesticides »

Le gouvernement a suspendu en février 2024 le plan Ecophyto, qui vise à réduire l'usage des pesticides en France. Dans une tribune au « Monde », un collectif de 379 élus le déplore en rappelant la haute toxicité de ces produits, ainsi que leur coût pour la communauté, évalué à 18 milliards d'euros par an, entre frais médicaux, indemnisations, dépollutions et soutiens à l'agriculture conventionnelle.

Première puissance agricole d'Europe, la France y représente le deuxième pays le plus consommateur de pesticides après l'Espagne, avec environ 70 000 tonnes de substances achetées en moyenne chaque année.

Ce modèle repose sur une agriculture intensifiée par des décennies de politiques publiques favorisant le rendement au détriment de la santé publique et de l'environnement. Loin de culpabiliser les agriculteurs, piégés par ce système, nous interpellons ici l'Etat, qui a la responsabilité de réorienter ces pratiques.

Il est urgent d'agir face à une triple crise sanitaire, écologique et économique, alors que les reculs se font de plus en plus nombreux. La proposition de loi Duplomb, votée le 27 janvier au Sénat et examinée à l'Assemblée fin mai, promeut ainsi l'affaiblissement de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) et la réautorisation des néonicotinoïdes. Pourtant, ces mesures sont loin de faire l'unanimité : dans un récent sondage, 83 % des Français souhaitent maintenir l'interdiction des néonicotinoïdes et 66 % veulent préserver les compétences de l'ANSES.

En Charente-Maritime, dans la plaine céréalière d'Aunis, les analyses de cheveux et d'urine de 70 enfants révèlent la présence de plusieurs pesticides dont certains, comme le lindane, sont interdits depuis plus de vingt ans. Ces analyses conduites en 2024 dénombrent jusqu'à dix molécules différentes par enfant.

Lymphome, leucémie, Parkinson

Les cancers pédiatriques sont ainsi surreprésentés dans les zones rurales proches des cultures intensives. A Saint-Rogatien (Charente-Maritime), le nombre de cancers infantiles observés est quatre fois supérieur à la moyenne nationale. En plus des cancers, les enfants sont aussi susceptibles d'être atteints de troubles du neurodéveloppement et de malformations lorsqu'ils sont exposés aux pesticides.

Les agriculteurs et les salariés agricoles subissent aussi les effets destructeurs de ces produits, et sont exposés à un risque accru de développer un lymphome, une leucémie, une maladie de Parkinson ou un cancer de la prostate.

En 2023, le Fonds d'indemnisation des victimes des pesticides (FIVP) a versé plus de 13 millions d'euros, couvrant 523 victimes, principalement des agriculteurs et des salariés agricoles, mais aussi des enfants exposés in utero. Ce montant a été multiplié par six en

seulement deux ans. L'indemnisation moyenne, de seulement 25 000 euros, reste bien insuffisante au regard des préjudices subis par les victimes et leurs familles.

Bien que l'existence d'un tel fonds d'indemnisation soit à saluer, doit-on seulement se contenter de – modiques – mesures de réparation ? Qu'en est-il des riverains exposés malgré eux ? Doit-on accepter que nos enfants soient les victimes collatérales de l'utilisation de ces produits ? Une étude de 2022 chiffre le coût des pathologies chroniques reconnues comme étant imputables à l'exposition professionnelle aux pesticides à 48 millions d'euros pour l'année 2017.

Captages d'eau fermés

Les coûts imputables aux pesticides ne se limitent pas à la santé humaine. En quarante ans, près de la moitié des 4 300 captages d'eau fermés en France l'ont été en raison de pollutions par les nitrates et pesticides. Le coût de dépollution de l'eau atteint près de 260 millions d'euros par an, faisant peser sur les collectivités un fardeau dont elles préféreraient se passer.

A l'heure du changement climatique et de la raréfaction de la ressource en eau, les coûts de traitement vont indéniablement augmenter si rien n'est fait pour protéger les captages de ces pollutions, parfois éternelles. Le flufénacet, herbicide autorisé en Europe depuis 2004 et récemment classé comme perturbateur endocrinien, se dégrade en acide trifluoroacétique (TFA) et contamine ainsi durablement et massivement l'eau potable.

Les dépenses publiques incluant les soins des maladies professionnelles, la dépollution de l'eau et le fonctionnement de la réglementation, dépassent ainsi les 372 millions d'euros en 2017, selon une estimation minimale.

Si l'on prend en compte les dépenses liées à la préservation de la biodiversité, les mesures de traitement de l'eau palliatives, les soutiens à l'agriculture conventionnelle, les dépenses sanitaires liées aux maladies non officiellement imputées aux pesticides, les dépenses sont estimées à plus de 18 milliards d'euros sur un an. Ce montant effarant représente le prix à payer pour une agriculture conventionnelle qui ne permet pas de prendre en compte correctement la santé des citoyens et des agriculteurs pour maximiser des rendements à court terme.

Une illusion

Depuis 2008, le plan Ecophyto visait à réduire de moitié l'usage des pesticides en France. Pourtant, cet objectif reste une illusion : le gouvernement de Gabriel Attal l'a suspendu en février 2024, en laissant les agriculteurs sans soutien pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. S'y est substitué en mai 2024 un nouveau plan Ecophyto, remplaçant le suivi rigoureux des usages par un indicateur de risque harmonisé (HRI-1), largement insuffisant pour limiter efficacement l'exposition de la population.

Face à cette inertie, devons-nous attendre que nos enfants et nos agriculteurs soient sacrifiés sur l'autel de l'agrochimie ? Il est temps d'adopter une politique qui protège réellement notre santé et notre environnement, en limitant l'usage des pesticides et en soutenant une transition vers une agriculture durable.

Nous ne pouvons plus tolérer les coûts humains, écologiques et financiers que l'usage des pesticides fait peser sur notre société. Un plan de sortie de ces substances est indispensable, avec des soutiens réels pour les agriculteurs désireux de changer leurs pratiques. Les pesticides ne doivent plus être la norme : des solutions alternatives existent pour faire coexister productivité et protection de la santé et de l'environnement.

Parmi les signataires : Benoît Biteau, député (Les Ecologistes) de Charente-Maritime ; Christophe Clergeau, eurodéputé (PS) ; David Cormand, eurodéputé (Les Ecologistes) ; Elsa Faucillon, députée (PCF) des Hauts-de-Seine ; Emma Fourreau, eurodéputée (LFI) ; Chantal Jourdan, députée (PS) de l'Orne ; Marie Pochon, députée (Les Ecologistes) de la Drôme ; Loïc Prud'homme, député (LFI) de la Gironde ; Majdouline Sbaï, eurodéputée (Les Ecologistes) ; Nicolas Thierry, député (Les Ecologistes) de Gironde ; Marie Toussaint, eurodéputée (Les Ecologistes)...

Retrouvez tous les signataires [ici](#).

[Cet article est paru dans Le Monde \(site web\)](#)